

Journée citoyenne du 07 octobre 2025 Synthèse des retours des citoyens





Contexte et objectifs de la journée

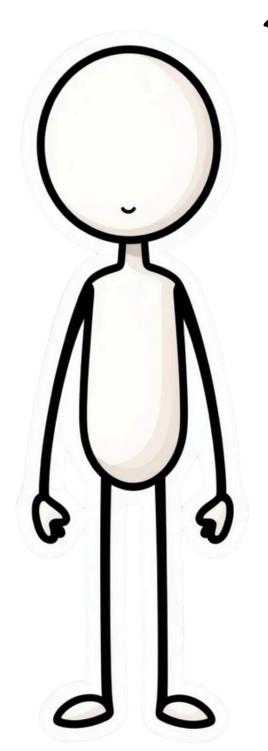




Contexte

Dans le prolongement d'un séminaire dont l'objet était la "santé communautaire" qui a eu lieu le 17 octobre 2024 mené par la CRSA et dans la continuité des échanges pour l'amélioration des pratiques d'une des instances de démocratie en santé qu'est la CRSA, il a été proposé la mise en place d'une journée citoyenne, en 2025.

L'idée étant d'aller au plus proche des citoyens en les rendant acteurs de leur propre parcours de santé.



Objectifs



-Recueillir les idées, attentes et préoccupations des citoyens sur les enjeux de santé (accès aux soins, prévention, handicaps et aidants, organisation du système de santé...) pour contribuer aux priorités régionales de demain.

Satisfaction de la journée

Evaluation de la journée dans son ensemble par les participants

(sur la base de 94 répondants)





Les points forts sur l'organisation de la journée



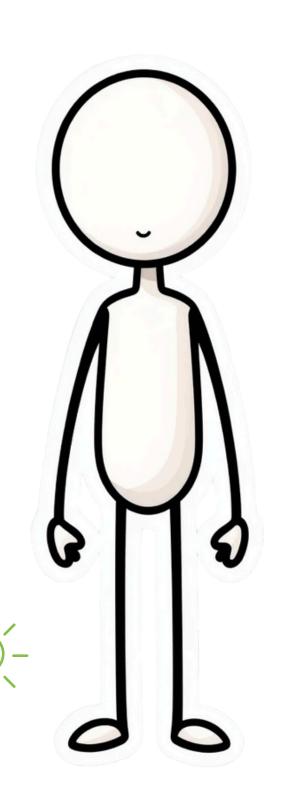
- le lieu,
- le café d'accueil,
- le repas,
- les orientations vers les différents espaces



Les suggestions d'amélioration pour l'organisation

- Préférer un format sur une demi-journée
- Apporter de la diversité dans les formats : tables-rondes, débats

Les ateliers ayant suscités le plus de réflexion sont ceux sur la prévention et la promotion de la santé et sur l'accès aux soins.



Les points forts sur le contenu de la journée



- les interventions des comédiens de la Belle Boite
- les ateliers par groupe
- le village santé
- l'intervention de Yannick BLANC
- la projection des capsules vidéos
- le sport santé



Les suggestions d'amélioration pour le contenu

- Adapter les ateliers aux personnes en situation de handicap/ayant des difficultés à écrire ou lire
- Questions complexes, difficiles à comprendre

La majorité des participants ont pu s'exprimer librement dans les ateliers.

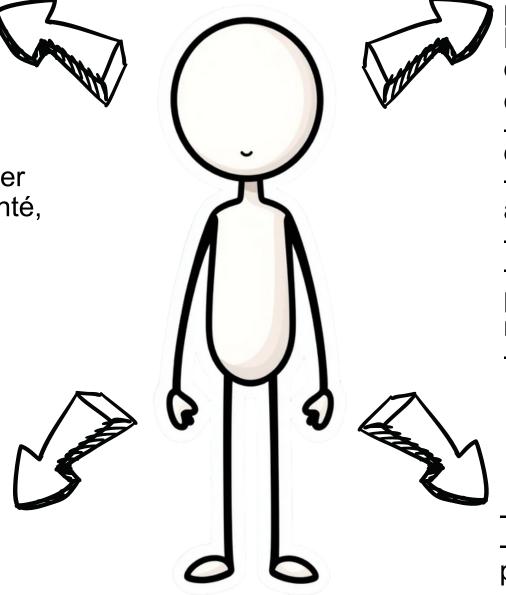
La majorité des participants souhaitent participer à d'autres journées citoyennes de ce type.

ATELIER n°1 : prévention et promotion de la santé, comment m'informer ?



OUTILS ET SERVICES EXISTANTS POUR S'INFORMER

- Sites internet-plateformes numériques
- -Ameli.fr ; Doctolib ; Mon espace Santé, réseaux sociaux, téléconsultations, magazines santé...
 - Les professionnels de santé et organismes
- -Assistantes sociales, médecins, pharmacies, mutuelles, maisons médicales, services départementaux, Institut Inter Régional pour la Santé., Organisation Mondiale de la Santé, collèges nationaux, ordres, caisse de retraite
 - Les institutions-associations :
- -Centre Communal d'Action Sociale, Sarthe autonomie, associations locales, services publics (France service), hôpitaux, relations sociales, Mutualité Sociale Agricole
 - Les supports physiques :
- -Bulletins municipaux, panneaux d'information, distribution papier, flashs d'information et d'alerte



LE CITOYEN, ACTEUR DE SA SANTÉ

EDUCATION - PREVENTION

Education à la santé :

- -éducation psychosociale, aide au développement personnel au vivre ensemble, prévention/lutte contre les addictions comme matière scolaire dès le plus jeune âge, au collège, lycée et en entreprise
- -Inciter la population à répondre aux campagnes de prévention
- -Campagnes sensibilisation (alimentation, addictions)/Alertes sur la sédentarité
- -Limiter les publicités qui incitent à mal consommer
- -Développer/multiplier la prévention (gratuitement) au plus près de la population : itinérance, visites régulières...
- -Interventions des patients experts/pair-aidants

ACTIONS POUR RESTER EN BONNE SANTE

• Accompagnement personnalisé :

- -Visites de prévention, consultations infirmières,
- -Suivi des personnes vulnérables, conseils de prévention prolongés après consultation.

• Agir sur sa santé :

- -Faciliter l'accès au sport : séances APA gratuites, sport santé (APA) au domicile
- -Ateliers nutrition, sensibiliser sur l'équilibre alimentaire, cuisiner soi-même
- -Agir sur son sommeil, sa santé mentale...

ATELIER n°1 : prévention et promotion de la santé, comment m'informer ?



STRATEGIES POUR ATTEINDRE LES PUBLICS VULNERABLES



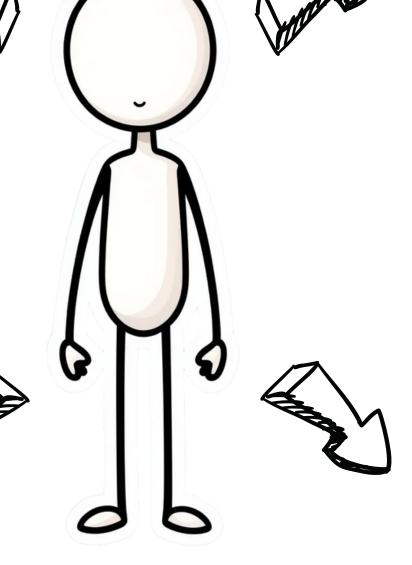
- Par les professionnels de santé et d'accompagnement
- -Médecins, infirmiers, assistants sociaux, les cabinets médicaux/maisons médicales, tuteurs de l'UDAF, le personnel du domicile



- -Moyens publicitaires, courriers individuels, bulletins municipaux, panneaux d'information,
- -Aller-vers les populations en difficulté et se déplacer au plus près (communes)
- -Site intramúros communal et intercommunal
 - Par les acteurs institutionnels/associatifs
- -Centre Communal d'Action Sociale, promotion-santé, les complémentaires santé, l'école, la mairie, les associations...

AUTRES PROPOSITIONS (-

- -Créer des maisons "France Santé" avec le même maillage que France Service
- -Créer des correspondants santé dans les communes
- -Développer des "préventeurs" en santé/maisons médicales pluridisciplinaire avec information
- -Développer les consultations des infirmières asalées
- -Temps dégagés pour faire de la prévention
- -Mise en place d'une co-construction avec la CPAM et la MSA pour répondre aux particularités des différents publics



LE CITOYEN, ACTEUR DE SA SANTÉ

FREINS A LA COMMUNICATION



Numérique

- -Dématérialisation importante
- -Défaut de maitrise de l'informatique : accès à internet ou aux applications qui est compliqué, méconnaissance des outils, multiplication des platesformes

Incompréhension

- -Multiplicité de structures/dispositifs, d'aides, et d'interlocuteurs : besoin d'un interlocuteur unique pour orienter
- -Manque de coordination des acteurs à tous les niveaux (national, régional, départemental, territorial) : besoin de connaissance de l'existant, plusieurs réponses pour une question -Beaucoup d'informations et certaines
- contradictoires
 -Beaucoup de SIGLES et acronymes

MIEUX S'INFORMER



- -Par des newsletters santé, mon espace santé, la CPAM, la mutualité française, les caisses de retraite, les pharmacies, les centres sociaux
- -Poser des questions aux professionnels de santé, élus...
- -Réunions ouvertes à toutes et tous
- -Être présent.es sur les journées citoyennes

ATELIER n°2 : organisation du système de santé, comment puis-je agir ?



S'ENGAGER ET AGIR POUR LES AUTRES

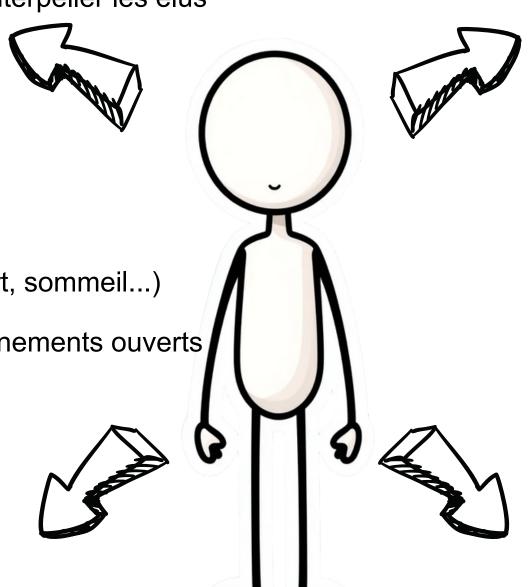
- Être bénévole, s'investir dans une association
- Participer et communiquer sur les journées santé/citoyennes
- Se mobiliser pour influencer les politiques publiques/interpeller les élus sur les filières en tension
- Se préoccuper/aider les autres/son entourage
- S'informer et partager les informations
- Participer aux projets de santé dans son territoire

PRIVILEGIER LA PREVENTION

- Promotion de la prévention et financements associés
- Être acteur de sa santé/Agir sur soi (alimentation, sport, sommeil...)
- Appliquer les recommandations de prévention santé
- Organiser et participer à des ateliers, cafés santé, évènements ouverts au public

EVITER LES "DYSFONCTIONNEMENTS"

- Honorer ses rendez-vous médicaux (ou annuler si non-nécessaire), tolérance pour les personnes avec des troubles cognitifs
- Mesurer son besoin pour le recours aux urgences : est-ce qu'un autre dispositif peut répondre à ce besoin ?
- Respect du corps médical (horaires, comportement...)
- Être "acteur" de sa dépense de santé
- Difficultés de prise en charge par les services en psychiatrie



LE CITOYEN.

ACTEUR DE SA SANTÉ

PENURIE DE RESSOURCES ACCES AUX SOINS

- Manque de professionnels de santé généralistes et spécialistes/Inégalités territoriales
- Former davantage d'Infirmières en Pratique Avancée
- Des délais très longs pour un rendez-vous qui retardent le repérage et le dépistage long, qui alourdissent les prises en charge et augmentent le coût en ressources, avec un risque de perte de chance
- Répartition des professionnels de santé à revoir sur l'ensemble du territoire national (pour qu'elle soit équitable): loi GAROT

ACCESSIBILITE FINANCIERE AUX SOINS

- Dépassements d'honoraires, frais supplémentaires occasionnés
- Assurance complémentaire onéreuse

ACCESSIBILITE PHYSIQUE AUX SOINS

- Manque de transport = mobilité des patients
- Accès des locaux (PMR)/ Améliorer l'accessibilité au numérique (Doctolib)
- Pharmacies de garde accessible

ECOUTE §

- Place insuffisante donnée par les professionnels à l'écoute du patient
- Manque d'écoute/communication des professionnels
- Créer des lieux d'écoute/de proximité

ATELIER n°2 : organisation du système de santé, comment puis-je agir ? ORGANISATION DU SYSTEME



- Grand nombre d'organismes
- Fracturation et émiettement des offres de service qui rendent nécessaire le rassemblement/fusion des structures trop spécialisées
- Place des CPTs pour avoir le bon soin au bon moment avec le bon professionnel
- Développer le dispositif aller vers pour accompagner le virage ambulatoire et à domicile
- Moins de consultations et de dispositifs à domicile



- Silo de séparation entre la prévention, le soin, la santé au travail, santé universitaire, médico-social, handicap et vieillesse
- Abus des réponses de type médicamenteuse risque d'effet indésirable et de iatrogénie
- Dichomie hôpital clinique
- Manque de pluridisciplinarité

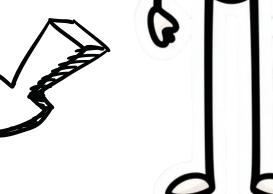
RESSOURCES A L



- Internet, réseaux sociaux, presse locale, Doctolib, émission locale
- Département, Sarthe écoute, DAC 72
- Service d'accompagnement médico-sociaux
- Intances de démocratie en santé : CLS, CTS, PTSM... Associations, communautés de communes, CPAM, CLIC,
- ARS, bus santé, mutuelles, CMP, journées citoyennes,

• Cabinet médical, les infirmièr.es, Communautés Professionnelles Territoriales en Santé, Maison de Santé Pluriprofessionnelle, **Protection Maternelle Infantile**











- Un référent "santé" par commune : citoyen ou élu pour informer-orienter les habitants
- Mettre des relais santé (IPA, CCAS, pharmacies)
- Réseau d'ambassadeur qui vont vers les acteurs pour informer et qui répondent à un numéro unique (renvoyer au niveau local)
- Développement des IPA (et explication de leurs missions), de la téléconsultation
- Création de lieu d'écoute de proximité
- Ouverture de la médecine traditionnelle aux autres médecines
- Une fête de la santé, inclusive, participative : un RDV festif et intelligent
- Développer les Contrats Locaux de Santé Mentale
- Augmenter les moyens de transport vers les centres de soins
- Les DAC comme guichet unique pour les professionnels et le public
- Avoir un interlocuteur "guichet unique" avec la liste d'informations, qui dirige vers les bons acteurs
- Inscrire au programme de l'éducation nationale des cours sur le fonctionnement du système de santé
- La poste redevienne un service public = relais des informations indispensables

ATELIER n°2 : organisation du système de santé, comment puis-je agir ?



ACTIONS SUR L'OFFRE DE SERVICE

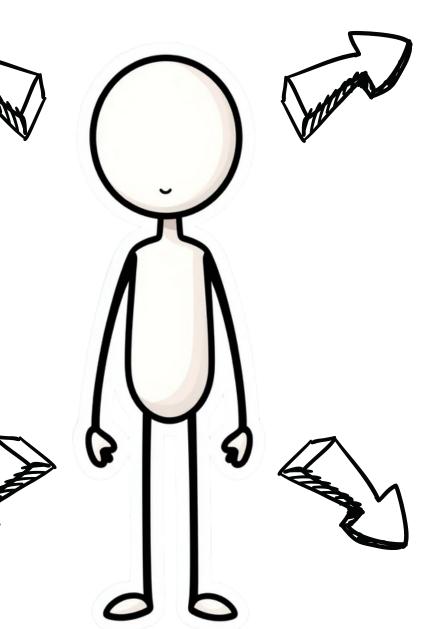
- Redynamiser les filières déficitaire en professionnels de santé
- Recruter des professionnels de santé : généralistes et spécialistes
- Diversifier et meilleure répartition de l'offre médicale dans les communes



- Développer l'Education Thérapeutique du Patient de proximité
- Avoir un référent santé lorsqu'il y a plusieurs pathologies ou avant d'arriver aux urgences
- Mettre en place une pré-consultation par un professionnel du paramédical
- Décloisonner les métiers médico-sociaux
- Ouvrir des créneaux sur des courts délais (ex : dentiste)
- Compréhension des troubles par les organismes de transport
- Ecouter les usagers
- Donner plus de pouvoir aux pharmacies

AUTRES PROPOSITIONS

- Mettre en place une coordination médicale et sociale visant l'autonomisation des personnes
- Mise en place de séance en éducation thérapeutique du patient



LE CITOYEN, ACTEUR DE SA SANTÉ

PLAN POLITIQUE OU FINANCIER

 Réformer en profondeur la santé en y mettant les moyens financiers tout en prenant en compte les réalités de terrain

INFORMATION ECRITE, NUMERIQUE ET DE PROXIMITE

- Réseaux sociaux, radios, journaux, internet, Campagnes télévisions/Courriers (prévention),
- Diffuser le travail du CLS sur le territoire
- Ateliers annuels d'information au coeur des communes, réunions de quartier
- Mairies (bulletins communaux), affiches en pharmacies, journées citoyennes/d'information
- Maisons France Service, Services d'Aides à Domicile, Assitant.es sociales
- Maison de Santé, Mon Espace Santé
- Service mobile (camion): information, prévention
- Améli, CCAS, Associations, Caisses de retraite
- Renforcer l'aller-vers, porte à porte au domicile (personnel de santé, associations)
- Par les professionnels/intervenants du domicile (nécessité d'une formation)
- CPAM (permanence téléphonique), mutuelles, CSAPA, CPTS, Forum santé locaux
- Identifier les aidants

ATELIER n°3 : handicap et aidants, des défis partagés



S'INFORMER ET SE SENSIBILISER

- Echanges avec les personnes concernées leur donner la parole, l'écouter, la prendre en compte, les aider s'ils le souhaitent
- Transmettre les informations : faire connaitre les démarches, acteurs, dispositifs
- Echanges avec son entourage : expliquer le handicap
- Relayer les situations aux médecins et professionnels de santé
- Se former/s'informer : sensibilisation, prise de conscience

DOMICILE / PROXIMITE

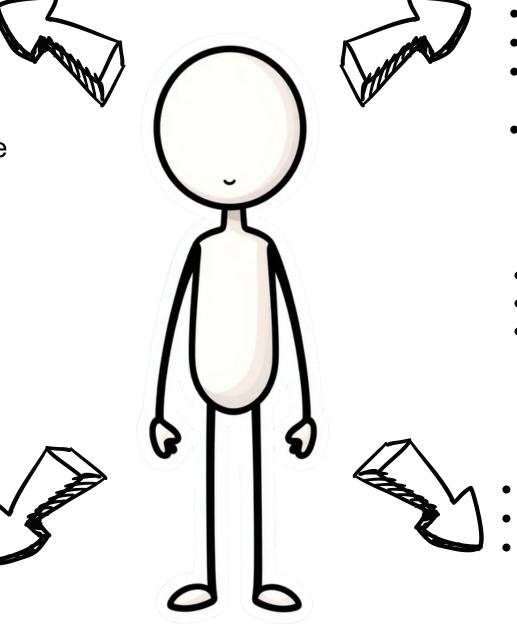
- Développer et favoriser les professions du domicile/les équipes mobiles, les valoriser et les former
- Maintien à domicile avec des aides

EMPLOI

 Mieux soutenir l'aménagement des postes des personnes en situation de handicap en montée en compétences ergo-santé au travail

S'ENGAGER

- Faire partie d'une association
- Être représentant des usagers
- Être élu avec délégation sur ce thème



LE CITOYEN

ACTEUR DE SA SANTÉ

Avoir un nombre de médecins plus important Réaliser des bilans de santé obligatoire Avoir plus d'AESH

ACCES AUX SOINS/PROFESSIONNELS

- Manque de professionnels et temps d'accès à ceux-ci
- Accessibilité des lieux de soins

FINANCEMENT

- Augmentation des aides, plus d'aides du CCAS
- Personnel mieux rémunérés
- Avoir des aides pour passer le permis

FAVORISER L'INCLUSION

- Promotion de l'inclusion dès l'école
- Travailler autour de l'inclusion
- Prendre exemple sur la Norvège et la Suède pour le handicap physique (déplacement en fauteuil roulant)
- Créer des goûters municipaux des aidants, personnes en situation de handicap et personnes en perte d'autonomie (1 RDV trimestriel)

ATELIER n°3: handicap et aidants, LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT des défis partagés



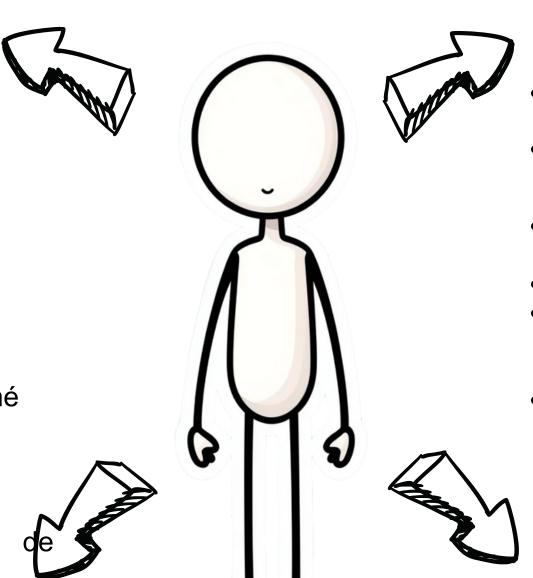
- Bénévolat dans les associations
- Création-animation de groupes de parole, espace de vie sociale d'une collectivité, système de solidarité locale, collectif de vie
- Favoriser les actions transgénérationnelles
- Avoir des transports en porte à porte dans un délai d'attente de moins de 15 jours
- Soutien, écoute par les professionnels

ISOLEMENT

- Solitude, perte de liens sociaux
- Peu d'écoute

STRUCTURES

- Lieux, séjours et plateformes de répit : répit programmé
- Temps d'accueil pour la personne accompagnée
- Maisons Ulysse
- Logement inclusif adapté, habitat santé
- Développer les foyers logements
- Développer et améliorer les places à l'hôpital/accueil jour
- Accueil de jour pour les personnes vieillissantes atteintes de handicap
- Avoir des lieux de vie adaptés pour les personnes de 70 à 80 ans.
- Création d'inter-CCAS en lien avec la commission solidarité-santé de la communauté de communes





INFORMATION

- Bulletins municipaux (mairies), réseaux sociaux, campagnes TV, radio locale, journaux, journaux d'information, flash régional/national, affichagesplaquettes pharmacies, CLS, COM COM
- Avoir un interlocuteur unique pour les informations et démarches,
- Réunions/ateliers/permanences au coeur des communes, permanence dans les petites communes
- Médecin traitant, CCAS, professionnels de santé, assistant.s sociaux, centres sociaux culturels
- Associations / Réseaux voisins
- ETP, Services au domicile : SSIAD, SAVS, SAMSAH, ADMR, France Service, établissements scolaires
- CAF, MPA, Forum handicap/forum jeunes générations, MDA

AIDANTS

- Reconnaissance, suivi, formation, information, soutien et rémunération des aidants
- Mettre en place un congé pour l'aidant sans perte de salaire / Solidarités : congés rémunérés - dons de jours
- Améliorer le répit pour les aidants

ATELIER n°3 : handicap et aidants, des défis partagés

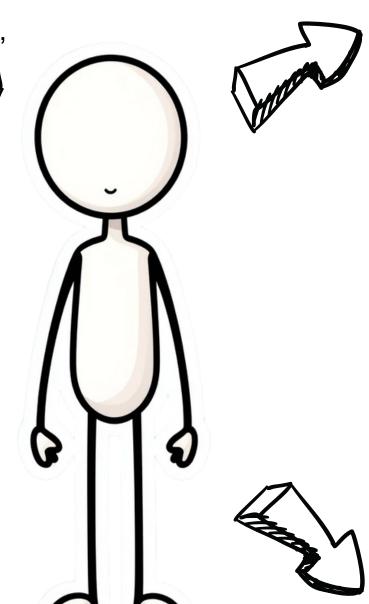


RELAIS INSTITUTIONNELS ET LOCAUX

- ESAT, EHPAD, SAMSAH, SAVS, EAAR, ESA Bonnetable
- SSIAD, SAAD, SAD, ADMR, HAD, Bien vivre chez soi, Divadom, baluchonnage
- Communauté 360, CLIC, DAC, CICAT, SPDA
- CAP aidant, café/bus des aidants, j'aide un proche, Entr'aidants 72, Sarthe autonomie/écoute
- MDPH/MDA, CPAM, CAF, CARSAT, Mairies/communes, France Service, CCAS, CDCA, CLS
- CMP, GEM, ADAPT, Pair-aidant
- MSP, CPTS, AGEFIPH, ADMR
- Centres sociaux culturels, APA, Pascia'Mans
- Association-bénévoles: Restos du coeur, Croix Rouge, Secours populaire, JALMALV, ACT Montjoie, UNAFAM, Maison de Gaston, Réso'ap, Maison Myosotis, MAT jardin d'Alexandre
- Pharmacies, Assistants sociaux, transport solidaire, RAPT

S'INFORMER ET SENSIBILISER AUTOUR DE SOI

- S'informer, se documenter et partager
- Créer des goûters municipaux aidants, personnes en perte d'autonomie
- Être représentant des usagers
- Promouvoir l'inclusion dès l'école
- Faire connaitre les organismes
- Faire partie d'une association et/ou les rencontrer
- Aller-vers, donner la parole faire connaître les démarches
- Communiquer en direction des personnes concernées et aidants
- Sensibilisation et explication du handicap aux citoyens
- Journaux ; médecins, les associations, les groupes d'entraides mutuelles





DIFFICULTES LIEES AU SYSTEME ADMINISTRATIF, INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE

- La loi de 2005 doit être appliquée : manque d'accès PMR
- Manque de connaissance de l'existant/des organismes de prise en charge
- Lourdeur administrative, délai d'instruction très long : dossiers MDPH, aides techniquesfinancières
- Communication à adapter : SIGLES et jargon
- Difficultés de coordination entre les acteurs
- Prise en charge globale de la personne dans les différentes prises en charge (APA, PCH, CARSAT...)

ATELIER n°4 :accès aux soins, bon soin au bon moment

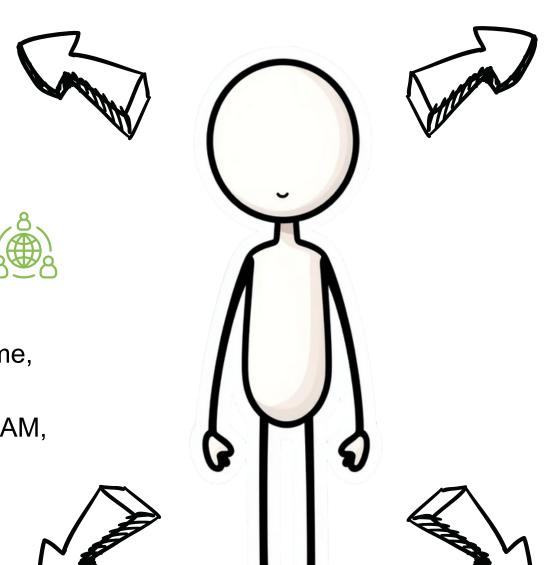


SOLIDARITE, ENTRAIDE ET LIENS SOCIAUX

- Echanger, s'entraider, être solidaire, système d'entraide locale, aider les autres/les personnes en difficulté-éloignées du numérique
- Créer plus de liens entre les citoyens
- S'informer/Communiquer des informations à son entourage, le responsabiliser
- Aide au repérage des personnes en difficulté
- Mobilité solidaire
- Inciter son entourage à répondre aux actions de prévention de cancer

RESEAUX ET ACTEURS DE

- La MDPH, le département, le CDCA, la mairie/la ville, le CCAS, la MSA, le CLS, Sarthe autonomie/écoute, la Région, les Maisons France Service, Habitat humanisme, l'APA, les SAMSAH, les CSAPA, les GEM, les CPA,
- Le médicobus, la CRSA, le PRS, l'ARS, le PRPA, la CPAM, le CMP, le CHU, le Centre de l'Arche, les EHPAD, la CARSAT, les PFR, les mutuelles santé, le 15/le 116-117
- Les associations de patients : UNAFAM, cozia 72,
 ACCDM, ACT Montjoie, France Assos Santé,
 UFC Que Choisir, planning familial, maison des associations, centres sociaux, mon espace santé
- Les pharmacies, les maisons médicales, les CPTS, les assistant.s sociaux, téléconsutations, les médecins traitants/spécialisés, les infirmières boussole/en pratique avancée, centres médicaux, centres de pôles santé, équipe mobile de médecin, soins traitants
- Mon dispositif "mon psy", les consultations à domicile





ENGAGEMENT CITOYEN

- Voter des listes d'élus qui proposent des actions pour la santé, qui s'engagent sur une vision pluriannuelle
- Implication dans les instances de démocratie en santé
- Soutenir/s'engager dans les structuresassociations locales/citoyennes
- Se faire connaitre du CCAS

USAGE DU SYSTEME DE SANTE

- Apprendre ce qui est grave-urgent de ce qui ne l'est pas / Ne pas saturer les dispositifs d'urgence
- Honorer ses rendez-vous
- Appeler le 15 si nécessaire
- Accepter d'avoir un reste à charge (soins non remboursés)
- Professionnels : faire des ordonnances longues lorsque cela est possible

AUTRES PROPOSITIONS

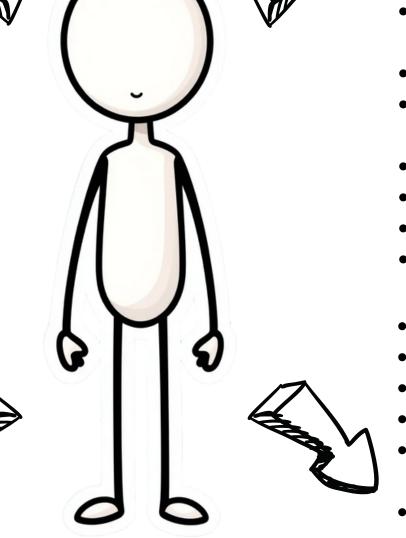
- Investir à titre personnel dans la construction d'un pôle santé
- Soin apportée à l'alimentation/une activité physique régulière

ATELIER n°4 :accès aux soins, bon soin au bon moment



FREINS À L'ACCES AUX SOINS

- Moins d'accueil physique, fracture numérique, et complexité des prises de rendez-vous
- Dépassements d'honoraires
- Distance avec le lieu de santé et moyens de transport (mobilité)
- Accessibilité des locaux
- Mauvaise répartition nationale
- Personnel médical submergé
- Précarité, isolement social, méconnaissance des réponses
- Saturation des structures d'accueil
- Manque de professionnels de santé généralistes/spécialistes
- Délai trop long pour un RDV / manque de disponibilité
- Manque d'information, adapter la communication aux territoires
- Méconnaissance de son état (par manque d'éducation à la santé)
- Barrière de la langue / Termes médicaux
- Manque de moyens financiers
- Pathologies (aidants, handicap...)
- Pas de couverture sociale, absence de carte vitale



LE CITOYEN, ACTEUR DE SA SANTÉ

MOYENS D'INFORMER

- Journaux d'informations/locaux (mairies), journal TV local, site intramuros
- Communication régulière sur les dispositifs-aides existants, dans les lieux fréquentés : écoles/entreprises/commerces...
- Page WEB avec une carte intéractive qui liste les professionnels et les institutions de santé
- Porte à porte : au domicile/boite aux lettres
- Les panneaux lumineux de la ville/village, affiches/flyers
- Doctolib, les médecins (RDV de soins)
- Les CCAS/Mairies, SPDA
- Les applications, les réseaux sociaux
- Les professionnels de santé/du domicile (mieux les informer)/de proximité, les pharmacies
- Sécurité sociale : aller vers les patients
- Interdisciplinarité : communiquer, faire réseau
- Les associations locales, la pair-aidance
- Médadom, Mon espace santé
- Réunions/permanences des communautés de communes > information prévention
- Intelligence artificielle
- Avec de la danse
- Mutuelles vers les adhérents
- Faciliter l'accès à la lecture pour les personnes analphabètes
- Partager son expérience
- S'appuyer sur les bilans-suivi des professionnels

SYNTHESE DES 4 ATELIERS

LA SOLIDARITÉ ET L'IMPLICATION CITOYENNE

- S'engager au sein d'associations/structures
- S'entraider, aider
- Communiquer, informer son entourage, les personnes en difficulté

DES FREINS D'ACCÈS

- Manque de professionnels
- Inégalités territoriales
- Fracture numérique
- Multiplicité de dispositifs
- Ruptures de parcours

UNE DEMANDE DE COORDINATION ET DE LISIBILITÉ

- Améliorer la coordination entre tous les acteurs
- Fusionner les structures "redondantes"
- Visibilité sur l'offre existante

LA PRÉVENTION ET L'ÉDUCATION

- Intégrer la prévention et l'éducation à la santé dans l'ensemble du parcours de vie (école, collège entreprise...)
- Actions individuelles à mettre en place : sport, nutrition, santé mentale, sédentarité...

UNE DEMANDE DE PROXIMITÉ ET DE SIMPLICITÉ

- Besoin d'un interlocuteur unique
- Volonté d'un retour aux liens humains
- Importance du "aller-vers", notamment pour les populations vulnérables et isolées

LA COMMUNICATION A REPENSER

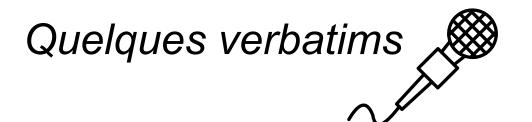
- Beaucoup de canaux
- Utiliser les médias locaux et les relais de proximité
- S'adapter et simplifier le langage

Et maintenant ? Quelles perspectives ?



Au regard des pistes d'actions proposées par les citoyens, les membres du comité de pilotage de la journée du 7 octobre s'engagent à poursuivre en identifiant plusieurs actions concrètes et à les déployer. Ils s'engagent à assurer un suivi de leur mise en œuvre par des temps délocalisés dans les territoires en lien avec les acteurs et partenaires locaux.

Intervention du grand témoin, Yannick BLANC





Aujourd'hui, si nous devons repenser le parcours de soin, l'échelon communal est pertinent.

Au delà des professionnels de santé, il y a de nombreux contributeurs au parcours de soin.

L'orientation devrait se faire en proximité...

A commencer par notre alimentation, notre activité physique qui sont des éléments clefs de notre santé...

GLOSSAIRE

- ACT : Appartement de Coordination Thérapeutique
- ADAPT : Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées
- ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
- AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle

des Personnes Handicapées

- APA : Activité Physique Adaptée
- CAF: Caisse d'Allocations Familiales
- CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- CCAS: Centre Communal d'Action Sociale
- CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
- CLIC: Centre Local d'Information et de Coordination
- CMP : Centre Médico Psychologique
- CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
- DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination
- CICAT : Centres d'information et de conseils sur les aides techniques
- CLS : Contrat Local de Santé
- EAAR : Equipe d'Appui en Adaptation et Réadaptation
- EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail
- ESA: Equipe Spécialisée Alzheimer

- GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle
- IPA : Infirmière en Pratique Avancée
- JALMALV : Jusqu'A La Mort Accompagner La Vie
- HAD : Hospitalisation À Domicile
- MAT : Maison d'Accueil Temporaire
- MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- MDA : Maison Départementale de l'Autonomie
- MSP : Maison de Santé Pluridisciplinaire
- PMR : Personne à Mobilité Réduite
- RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous
- RDV : Rendez-vous
- Réso'ap : Réseau Social d'Aides à la Personne
- SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
- SAD : Services Autonomie à Domicile
- SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- SPDA : Service Public Départemental de l'Autonomie
- UNAFAM : Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées psychiques